

CAS DE FIGURE

Sous la direction de
Emmanuel Désveaux
et Michel de Fornel

**Faire des
sciences
sociales**
GÉNÉRALISER

ÉDITIONS DE L'ÉCOLE DES HAUTES
ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

Faire des sciences sociales

Généraliser

CAS DE FIGURE

Les auteurs de CAS DE FIGURE offrent à leurs lecteurs des clés accessibles pour mieux comprendre le monde contemporain, sans s'affranchir des exigences scientifiques de leur discipline. La science sociale sort de son laboratoire pour reconquérir sa place dans l'espace public.

DERNIERS TITRES PARUS DANS LA COLLECTION

- Hamit Bozarslan, Gilles Bataillon, Christophe Jaffrelot, *Passions révolutionnaires*
- Esteban Buch, *L'affaire Bomarzo*
- François Dubet, *Faits d'école*
- Jean-Louis Fabiani, *Qu'est-ce qu'un philosophe français ?*
- Éric Fassin, *Le sexe politique*
- Pascale Haag & Cyril Lemieux (eds.), *Faire des sciences sociales. Critiquer*
- François Hartog, *Évidence de l'histoire*
- Nathalie Heinich & Roberta Shapiro (eds.), *De l'artification*
- Romain Huret, *Katrina, 2005*
- Nikolay Koposov, *De l'imagination historique*
- Rose-Marie Lagrave (ed.), *Fragments du communisme en Europe centrale*
- Cyril Lemieux (ed.), *La subjectivité journalistique*
- Dominique Memmi, *La seconde vie des bébés morts*
- Dominique Memmi, Dominique Guillo & Olivier Martin (eds.), *La tentation du corps*
- Pierre-Michel Menger, *Les intermittents du spectacle*
- Olivier Remaud, Jean-Frédéric Schaub & Isabelle Thireau (eds.), *Faire des sciences sociales. Comparer*
- Irène Théry, *Des humains comme les autres*

Cas de figure

Sous la direction de
Emmanuel Désveaux et Michel de Fornel

Faire des
sciences sociales
Généraliser

Éditions de l'École
des Hautes Études
en Sciences Sociales

Cas de figure 23

www.editions.ehess.fr

© 2012, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales
ISBN 978-2-7132-2363-1

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Maquette et couverture, Michel Robmer

Note de l'éditeur

À QUI S'INTERROGE sur l'état des sciences sociales aujourd'hui, les initiateurs des trois volumes *Critiquer, Comparer, Généraliser* souhaitent proposer des réponses. Les contributeurs sont tous issus de l'École des hautes études en sciences sociales, ils ne prétendent aucunement représenter à eux seuls leurs disciplines ni même l'institution à laquelle ils appartiennent. Ils tentent cependant de présenter ce qui leur apparaît comme la part la plus inventive de leurs travaux en cours, tout en la situant dans l'environnement intellectuel propre à leur discipline ou à leur champ d'études. Tous incarnent aussi une génération formée dans le sillage de prédécesseurs que l'on a choisi de ne pas solliciter afin de mettre en avant la manière dont la recherche se fait et se transforme, en même temps que la conjoncture intellectuelle dans laquelle ces évolutions s'inscrivent.

Bien des choses ont changé entre la séquence triomphante des années 1960 et 1970 et celle, plus discrète mais non moins productive, de la première décennie du siècle suivant : de nouveaux terrains, de nouvelles méthodes, de nouvelles références intellectuelles sont nés de la mondialisation des échanges intellectuels et de la démocratisation de la recherche. Les textes rassemblés ici contredisent tous

les discours figeant le projet, le travail conceptuel et les méthodes des sciences sociales dans un seul moment de leur développement historique. À l'écart des proclamations épistémologiques aux allures de manifestes, les auteurs ont préféré faire la preuve de la vitalité actuelle de leurs pratiques scientifiques par l'exemple. On espère que les cas choisis apporteront des clés indispensables à qui veut comprendre le monde pour agir sur lui.

Après une période de doutes et d'autocritiques ayant marqué les deux dernières décennies, nos disciplines ont repris de l'assurance, enrichies d'une meilleure compréhension de leurs limites et d'une conscience plus aiguë de leur mission. Chacun des trois volumes porte sur l'une des trois opérations à l'œuvre dans la démarche propre à la réflexion des chercheurs. Aucune n'est à isoler de l'autre et les trois ouvrages forment un tout indissociable qui permet de déchiffrer les modalités gouvernant le travail dans ces disciplines. *Critiquer* car la lucidité réflexive est le meilleur remède à l'ingénuité de l'expertise. *Comparer* car il n'est pas de résultats probants qui s'en tiennent à la singularité d'un cas étudié. *Généraliser* car au cœur de la démarche scientifique se place la question du passage du cas à la synthèse. Telles sont les trois lignes de force qui guident aujourd'hui les sciences sociales.

Faire des sciences sociales est un ouvrage collectif conçu et dirigé par un comité éditorial : Emmanuel Désveaux, Michel de Fornel, Pascale Haag, Cyril Lemieux, Christophe Prochasson, Olivier Remaud, Jean-Frédéric Schaub et Isabelle Thireau. Coordination : Anne Bertrand.

Sommaire général

Critiquer

Pascale HAAG et Cyril LEMIEUX (eds.)

Critiquer : une nécessité

Première partie. Penser autrement

Sabine CHALVON-DEMERSAY

La part vivante des héros de séries

Giorgio BLUNDO

Le roi n'est pas un parent

Les multiples redevabilités au sein de l'État postcolonial en Afrique

Olivier REMAUD

Les antinomies de la raison cosmopolitique

Deuxième partie. Montrer l'erreur

Jean-Pierre CAVAILLÉ

Pour un usage critique des catégories en histoire

Marion CAREL

Le discours honnête est-il encore tromperie ?

Pour une critique radicale du logicisme

Georges DIDI-HUBERMAN

Au pas léger de la servante

Savoir des images, savoir excentrique

Troisième partie. Provoquer le débat public

David MARTIMORT

La société des experts

Une perspective critique

Alice INGOLD

Qu'est-ce qu'un fleuve ?

Critique et enquêtes à l'épreuve de situations indéterminées

Didier FASSIN

Sur le seuil de la caverne

L'anthropologie comme pratique critique

Esteban BUCH

Musique, mémoire et critique du 11 Septembre

À propos de *On The Transmigration of Souls*, de John Adams

Quatrième partie. Clarifier ses pratiques

Nicolas DODIER

Ordre, force, pluralité

Articuler description et critique autour

des questions médicales

Comparer

Olivier REMAUD, Jean-Frédéric SCHAUB
et Isabelle THIREAU (eds.)
Pas de réflexivité sans comparaison

Première partie. L'esprit comparatiste

Jérôme BASCHET
Un Moyen Âge mondialisé ?
Remarques sur les ressorts précoces de la dynamique occidentale

Bruno KARSENTI
Structuralisme et religion

Deuxième partie. L'outillage comparatiste

Frédéric JOULIAN
Comparer l'incomparable : des vertus et des limites
de la comparaison hommes/primates

Paolo NAPOLI
Le droit, l'histoire, la comparaison

Liliane HILAIRE-PÉREZ
Une histoire comparée des patrimoines techniques
Collections et dépôts d'inventions en France et en Angleterre
aux XVIII^e et XIX^e siècles

Gisèle SAPIRO
Comparaison et échanges culturels
Le cas des traductions

Troisième partie. L'acte comparatiste

Stéphane BRETON
Le regard

Valérie GELÉZEAU
La Corée dans les sciences sociales
Les géométries de la comparaison à l'épreuve
d'un objet dédoublé

Caterina GUENZI
Manières de comparer
Regards indiens sur la compatibilité entre les savoirs

Généraliser

Emmanuel DÉSVÉAUX et Michel DE FORNEL (eds.)
Généraliser, ou le perpétuel dépassement

Première partie. Du singulier comme général

Daniel CÉFAÏ
Comment généralise-t-on ?
Chronique d'une ethnographie de l'urgence sociale

Stéphane AUDOIN-ROUZEAU
La guerre, mais de très près

Deuxième partie. Horizons d'universalité

Jérôme DOKIC
Le « tournant social » de la philosophie de l'esprit
L'apport des sciences cognitives

Laurent BARRY
La parenté au singulier

Michel DE FORNEL
Généraliser l'indéfini

Philippe URFALINO
La décision des collectifs

Sébastien LECHEVALIER
Ni pure abstraction ni simple généralisation
Leçons japonaises pour une refondation de l'économie politique

Troisième partie. Généralisation et historicités

Pierre-Cyrille HAUTCŒUR
Origines légales et histoire
Quelques remarques à partir de l'histoire
des procédures de faillite

Jocelyne DAKHLIA
Extensions méditerranéennes
Europe et Islam au contact durant les siècles modernes
(xvi^e-xviii^e siècles)

Catarina MADEIRA SANTOS et Jean-Frédéric SCHAUB
Histoires impériales et coloniales d'Ancien Régime
Un regard sur l'État moderne

Emmanuel Désveaux
et Michel de Fornel

Généraliser

ou le perpétuel dépassement

TOUTE SCIENCE comporte une visée nomothétique. Or par définition la loi est générale. Dans le cas des sciences naturelles, le processus d'induction se déroule donc ainsi : on fait des observations ou l'on bâtit des expériences, on obtient des données ou des résultats ; on les confronte à la connaissance disponible concernant les lois de l'univers, en vue d'améliorer ponctuellement le rendement heuristique de ces dernières ou, dans des circonstances exceptionnelles, afin de les falsifier et d'imposer des paradigmes entièrement nouveaux. Admettrait-on que les choses se passent vraiment ainsi que déjà on voit en quoi les sciences sociales divergent fondamentalement des sciences de la nature. Pour des motifs éthiques en effet, l'expérimentation y est le plus souvent impossible ; on doit se contenter des seules observations. En outre, à la différence du monde de la nature où les phénomènes sont réputés constants ou réitératifs, le monde des humains et de la vie sociale est un univers historique en ce sens que chaque situation observée possède une double singularité : celle de l'individu impliqué (ou plus couramment des individus impliqués) et celle tenant à la contingence d'un lieu et d'un moment donnés. Une ultime difficulté surgit, bien connue des philosophes : elle réside dans la continuité

d'essence qui prévaut entre l'objet observé et son analyste, maintenant toujours ouverte la brèche de la tentation herméneutique. Du coup, se pose la question cruciale : pour autant qu'elle soit possible, quelles voies doit emprunter la généralisation dans les sciences sociales ? Sans répondre immédiatement à la question de savoir si la généralisation est possible ou non, plantons quelques jalons méthodologiques.

À défaut de pouvoir expérimenter, le chercheur en sciences sociales construit des objets. Cela revient à dire que, armé de son sens de l'observation combiné à son sens critique, il identifie un ensemble de faits et les transmue en phénomènes qu'il rapportera à d'autres phénomènes qu'il considérera comme appartenant au même ordre du réel (constitué en tant que tel par lui-même ou par d'autres chercheurs, ou hérité de la tradition), le tout ayant vocation à être comparé. Il collecte, classe et compare donc, comme l'adepte des sciences de la nature. Ce faisant, il s'efforce de transcender la contingence historique et psychologique de chacune de ses observations initiales. Dans un tel contexte, en revanche, la tentation herméneutique peut être retournée en avantage heuristique, dès lors qu'elle fonde l'intuition qui guidera la démarche et conduira à des conclusions d'ordre général – au péril toutefois de s'embourber dans l'ornière du sens commun. Jean-Louis Fabiani nous rappelle fort opportunément combien Émile Durkheim était conscient de ce danger inhérent à la généralisation : non pas de dégager des lois mais bien d'énoncer des *généralités*, autrement dit des banalités (Fabiani, 2007, p. 14). Ainsi s'explique son insistance à toujours partir d'analyses de cas ou de situations concrètes, qu'il s'agisse des taux de suicide dans un pays et à une époque donnés ou de comment les Aborigènes d'Australie conduisent leurs rituels d'initiation.

Cela étant, on peut aborder les difficultés inhérentes à la généralisation dans nos disciplines par un tout autre biais que celui de leur finalité nomothétique. Il s'agit en l'occurrence d'envisager de prendre la généralité comme étant le reflet d'une propriété intrinsèque, ou à tout le moins d'une faculté propre à la nature humaine. Une telle perspective se confond avec la thématique de l'origine. Elle a produit ce qu'il est de

bon ton aujourd'hui d'appeler le mirage primitiviste. Mais convenons que, pour avoir eu le génie de renouer avec l'esprit des Lumières et de dépasser ainsi l'évolutionnisme trivial, elle devait exercer une influence considérable sur la pensée sociologique du xx^e siècle. Inaugurée par Durkheim dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (1912), reprise par le fonctionnalisme anglais et magnifiée par le premier Lévi-Strauss, celui des *Structures élémentaires de la parenté* (1949), elle a voulu déceler dans les sociétés exotiques les plus simples quant à leur organisation sociale les mécanismes les plus fondamentaux de la vie en société, mais aussi des usages du langage ou encore de la production symbolique. Il s'agissait de remonter à la source et de découvrir ainsi ce qui est commun à tous, autrement dit, ce qui est général car universel, bien que rendu opaque par de très longues séries d'aléas historiques. Seuls quelques lieux et quelques populations, tels le désert central d'Australie et les Aranda, les îles Trobriand et leurs habitants, ou encore les marges brésiliennes et les Indiens Nambikwara, auraient eu le privilège d'être les dépositaires jusqu'à nous du secret des origines.

On sait que ce paradigme n'a pas résisté à la critique historique : aucune société, aucune culture n'a échappé à l'histoire. Toutes sont le produit d'un processus historique. On observe cependant que la perspective de l'ethnologie classique a laissé un legs important en linguistique, en anthropologie, en sociologie ou encore en économie, en dessinant les contours des domaines d'objectivation. On pense ici en particulier à la parenté, à l'économie ou encore à la religion (envisagée tantôt comme une propension à la croyance en des entités qui auraient cours en marge de la perception ordinaire, tantôt comme une capacité à ritualiser). Dès lors, il est admis que les tâches respectives des différentes disciplines concernées seraient de dévoiler des lois *générales* qui régissent ces champs, au besoin en faisant appel à des outils d'analyse spécifiques.

Voilà qui nous conduit à formuler deux remarques. Tout d'abord, les découpages du réel sont toujours contestables : la parenté, l'économie, la religion, voire l'ordre de la production sémiotique (l'art, l'écriture, la musique, etc.). Pourtant, de

tels découpages ont pris au fil des décennies un caractère de plus en plus conventionnel dans nos disciplines respectives et, *ipso facto*, servent de socle à la généralisation. Prenons le domaine de la parenté. Nul doute qu'il puisse être remis en cause dans sa définition en tant que secteur de notre nature humaine où s'articuleraient à la fois nos façons de désigner nos parents (nomenclature de parenté), nos façons de choisir – ou d'assigner – un partenaire matrimonial et nos façons de traiter nos enfants. On peut contester sa pertinence en considérant, après tout, que la nomenclature de parenté relève exclusivement de la langue, les règles de mariage d'une sorte de protodroit et le rapport aux enfants d'une psychologie, plus ou moins affectée par des facteurs culturels. On pourrait dire de même de l'économie, considérant par exemple que production, circulation et consommation des biens ne méritent pas d'être envisagées de façon globale, mais chacune pour elle-même, en toute autonomie, sans postuler qu'elles font nécessairement système. En dernière analyse, la première relève pour l'essentiel de la technique, la deuxième d'une symbolique qui confère à certains éléments une valeur potentiellement discriminante, condition de l'échange, et la troisième d'une physiologie agrémentée d'un peu de physique relative à l'usure des matériaux. C'est, soit dit en passant, exactement l'opération intellectuelle à laquelle se livre Bruno Latour (1997) lorsqu'il cherche à « concasser » la notion de *social* chère à l'école française en proclamant que les relations avec les entités de nature comme les produits de la technique doivent être, *a priori*, mises sur le même plan que les relations entre les humains. Convenons toutefois qu'un tel relativisme, non plus culturel mais ontologique, fait largement l'impasse sur la langue. De sorte que, en définitive, par un simple effet de rebond, la langue apparaît bien comme le phénomène social par excellence, à la fois intangible et universel. On comprend dès lors parfaitement pourquoi quelqu'un comme Claude Lévi-Strauss s'est tourné avec éclat vers la linguistique lorsqu'il se mit, dans les années 1940, en quête de procédures de « durcissement » de sa propre discipline. Et ce même si, dans ses pratiques scientifiques – analyses de systèmes de parenté et, plus tard, des mythes amérindiens –, il a conféré

à ce modèle un rôle beaucoup moins important que dans ses déclarations théoriques de portée générale.

Deuxième remarque : si, depuis un demi-siècle, l'histoire s'est attaquée à l'ambition généralisante de l'anthropologie (comme à celle, similaire, de l'économie) au point de la ruiner presque entièrement, c'est davantage en permettant un subtil délitement de ces modèles exotiques que l'anthropologie privilégiait qu'en en contestant les grands découpages épistémiques traditionnels. Il semble en effet que, au contraire, dès lors qu'elle s'était sortie de sa vocation originelle – la chronique, l'énonciation des événements en tant qu'irréductibilité réitérée –, l'histoire épousa allègrement ces découpages en se revendiquant de l'anthropologie historique, elle-même issue de l'histoire des mentalités, magnifiquement inaugurée par *Les rois thaumaturges* de Marc Bloch (1924), ou encore de l'histoire économique. Mieux, on se demandera si ses derniers développements n'empruntent pas directement à l'anthropologie, telle la micro-histoire (*microstoria*) qui s'attache à épuiser les archives d'un fragment de société parfaitement localisé, circonscrit dans une temporalité volontairement limitée, un peu à la manière de l'ethnologue « classique » qui demeure une année, ni plus ni moins, sur son terrain – une communauté de taille relativement réduite – et s'efforce de consigner le moindre événement dont ce lieu est le théâtre. Si dans les sciences sociales contemporaines, on assiste de la sorte à une série de chassés-croisés où la propension et la réticence à généraliser servent de pivot, on peut imaginer également qu'une telle chorégraphie soit l'apanage d'un lieu de recherche tel que l'École des hautes études en sciences sociales, où prévaut un idéal – et une certaine pratique – d'interdisciplinarité.

Dès lors, il n'est pas surprenant que les textes rassemblés ici illustrent différents positionnements face à la généralisation. Ils couvrent une large bande du spectre qui permet de passer du pessimisme à l'optimisme quant à la possibilité même de généraliser. Ce faisant, ils mettent en exergue l'autre dimension du problème : la montée en généralité, donc le rapport de médiation – ou son éventuelle absence – entre la singularité, le particulier, le local, le daté, en d'autres termes

l'empêtré dans le *hic et nunc* et la loi générale à laquelle il se rattache, à laquelle il appartient. Nous partirons de cette situation avec le texte que Daniel Cefaï consacre en tant que sociologue à son ethnographie du Samusocial de Paris, l'organisme qui prend en charge l'extrême misère de la rue. L'argument se déploie ici à deux niveaux : d'une part, l'évocation des dispositifs technocratiques qu'un État moderne met en place pour traiter les faillites, d'un point de vue strictement économique, de son fonctionnement général ; d'autre part, l'analyse de l'implication des acteurs dans ces dispositifs. Le questionnement est d'autant plus fort que cette implication est, au fond, essentiellement morale. Se pose alors en filigrane la question d'une routinisation (à travers les « maraudes » ou les réunions de service) de la compassion comme remède – ou comme alternative – à sa simple banalisation. À ce texte fait écho, aussi bien sur le plan factuel que sur celui de la morale, celui de Stéphane Audoin-Rouzeau sur la guerre comme génératrice d'une violence protéiforme et, partant, non seulement de mort, mais également d'une misère humaine généralisée. Il s'agit ici de déchirer le voile opacifiant que le document tisse inéluctablement entre une époque révolue et l'historien qui *a posteriori* se penche sur elle. L'historien tente alors de restituer au plus près l'expérience du combattant, c'est-à-dire précisément l'expérience de celui qui a enduré de la façon la plus vive, dans son corps sensible, les affres du conflit armé. L'argument de cette contribution, qui s'appuie pour l'essentiel sur l'exemple des deux guerres mondiales, opère une remarquable double torsion sur lui-même. D'un côté, il pressent que l'expérience de la guerre possède en soi une valeur universelle ; de l'autre, il constate l'étrange inanité de cette expérience aux yeux des élites intellectuelles, dont des historiens, qui l'ont vécue. Au risque de surinterpréter le propos, on se demande si, au fond, ce refoulement ne traduit pas chez ces élites un refus de participer à l'universel, trop trivial pour elles.

Mais la guerre, du moins telle qu'elle a été menée en Occident (et par l'Occident) durant le xx^e siècle, ou depuis le xvii^e siècle, ou depuis le ii^e siècle avant J.-C. du temps des guerres puniques, est-elle vraiment universalisable ? L'anthropologue américaniste corédacteur de ces lignes en

doute, ayant lui-même tenté de saisir, dans la lignée de Pierre Clastres (2011), la guerre amérindienne dans sa singularité non comme moyen d'expansion de la souveraineté, mais comme moyen constitutif de la sociabilité même, en fonction d'un principe centripète d'*incorporation* de la violence périphérique. La violence et la mort n'y sont pas tant subies que systématiquement prodiguées à un autrui qui est une pure virtualité ontologique (Désveaux, 2001, p. 275 *sq.*).

Voilà qui nous ramène à la généralisation comme synonyme d'une quête du caractère universel, à l'échelle de l'espèce humaine, d'une qualité, d'un comportement ou d'une règle. Ici, la notion de généralisation nous rapproche inévitablement de la frontière, au regard de ladite nature humaine, de la nature tout court, autrement dit de ce qui est susceptible d'être commun aux individus non en fonction d'un apprentissage – ou d'un contact de nature rituelle –, mais en fonction des déterminants biologiques. On se souvient que, chez Lévi-Strauss, l'échange matrimonial (et son pendant, la prohibition de l'inceste) marquait le passage entre la nature et la culture car le phénomène était général, donc situé dans la nature de l'homme, tout en prenant des formes diversifiées, soit autant de preuves de sa déclinaison par la culture ou, plus exactement, par les différentes cultures humaines.

Deux contributions présentées ici se situent, de façon presque symétrique, de part et d'autre de cette barrière, dont au demeurant la *doxa* nous répète aujourd'hui à l'envi qu'elle ne serait qu'illusion. Jérôme Dokic nous présente un tableau de la recherche sur la cognition sociale, autrement dit sur ce courant de pensée contemporaine qui essaye de saisir nos facultés en matière de rapport au monde (ou de connaissance) à la fois dans ce qu'elles ont de commun avec celles d'autres espèces animales et dans ce qui les spécifie. Il accorde alors une place centrale à l'*affordance*, notion directement empruntée à la théorie de la *Gestalt* et à la psychologie écologique de James J. Gibson¹. Elle correspond à cette faculté qui nous serait innée

1. L'usage du concept d'*affordance* en sciences sociales n'est pas nouveau. Il a été mis en œuvre depuis une vingtaine d'années par la théorie de l'action située (Fornel et Quéré, 1999).

de percevoir dans les objets du monde les effets qu'ils seraient susceptibles d'avoir sur nous. L'enjeu de la discussion est ici de départager ce qui relève, dans nos comportements individuels comme dans nos comportements collectifs, de l'*affordance* et ce qui appartient à la mentalisation, celle-ci étant comprise comme un processus assez proche de ce que la tradition philosophique classique avait qualifié de raison.

De son côté, Laurent Barry revient à une vieille interrogation de l'anthropologie dans sa visée généraliste. La démarche est courageuse car l'interrogation a déjà fait couler beaucoup d'encre, sans pour autant qu'un consensus se soit dégagé. Qu'est-ce qui fonde le lien de parenté? Autrement dit, qu'est-ce qui, d'un point de vue cognitif, fait que je considère certains individus comme étant des parents et d'autres comme ne l'étant pas? Ce faisant, il choisit de camper résolument de l'autre côté de la frontière que Dokic avait franchie, quant à lui, sans scrupule. Barry, en de multiples allers-retours, renvoie dos à dos le naturalisme d'Harold W. Scheffler (2001) – dont les sociobiologistes incarnent une variante dure –, pour lequel il existerait une sorte d'instinct de parenté conduisant les individus à identifier et à protéger leur progéniture, et l'idéalisme de Claude Lévi-Strauss, pour qui l'universalité de l'échange matrimonial entre désormais en discordance avec trop de données empiriques, venant d'horizons très divers, pour ne pas être disqualifiée. À partir d'une typologie des principales théories de la génération, telles que recueillies par les ethnographes aux quatre coins du monde, il en conclut que c'est précisément celle-ci qui fait sens et qui instruit le déploiement, d'un point de vue cognitif, du sentiment de parenté. La démarche formelle lui permet également de montrer que, en définitive, la perception de la parenté procède par extension à partir d'un *ego*, retrouvant par là même une leçon énoncée naguère par Alfred Louis Kroeber mais que l'école française, obsédée par les attendus de la «règle de mariage», avait, à quelques exceptions près, perdue de vue.

Pour présenter l'article de Michel de Fornel, il est nécessaire de resituer brièvement la place singulière qu'a occupée la linguistique structurale dans les sciences sociales quant à

l'exigence de généralisation : si cette discipline a pu servir de référence épistémologique, c'est parce qu'elle a mis vigoureusement en œuvre une approche de type hypothético-déductif et introduit une forme de prédictibilité. Sans prétendre parvenir à une modélisation et à une formalisation de son objet, la linguistique structurale a cherché à soumettre ses propositions à des modes de réfutation. La rigueur de ses modes d'argumentation, les résultats non négligeables obtenus, la promesse d'une extension possible à l'ensemble des systèmes de signes sous forme d'une science sémiologique, la complémentarité des démarches synchronique et diachronique ont été des facteurs importants dans l'influence qu'elle a pu exercer sur l'ensemble des sciences sociales.

Pour les linguistes eux-mêmes, le statut scientifique de leur discipline s'est révélé, dès les années 1970, plus compliqué à définir en raison de l'avènement de la grammaire générative et transformationnelle. Ce courant s'est en effet d'emblée déclaré en rupture totale avec le paradigme structuraliste, n'hésitant pas à affirmer que ce dernier était de nature préscientifique au regard des exigences de la formalisation mathématique. On peut certes considérer avec le recul que, du point de vue épistémologique, la continuité l'emportait pourtant sur la rupture : au fond, Noam Chomsky (1979) ne faisait qu'accomplir avec des moyens formels plus modernes – ceux de la théorie des automates – l'ambition généralisante qui était inscrite dès le départ dans le *Cours de linguistique générale* (1995) de Ferdinand de Saussure. Mais l'on ne peut s'en tenir là, car le paradoxe est que Chomsky n'a pas suivi le programme qu'il s'était fixé : il s'en est progressivement écarté en affirmant que la linguistique n'était qu'une branche de la psychologie, cette dernière étant elle-même une branche de la biologie. Autrement dit, la véritable innovation de Chomsky consiste à avoir assigné à la discipline un programme de type naturaliste. L'objectif n'est plus de rechercher des généralisations par une unification progressive des propriétés associées aux domaines de la langue ou à d'autres systèmes cognitifs, mais de découvrir ce qui fait la spécificité véritable du langage par rapport aux systèmes connus de la communication animale, cette spécificité se

trouvant pour Chomsky dans la syntaxe (l'existence d'une propriété de récursivité).

Faire de la langue un organe mental et considérer que la quête de généralisation passe par la détermination des propriétés de la grammaire universelle impliquent de pratiquer un réductionnisme naturaliste sans faille. On constate que la majeure partie de la linguistique contemporaine a trouvé que le prix à payer était trop élevé et a pris ses distances avec le programme chomskyen. De nouveaux mots d'ordre sont apparus, privilégiant en particulier l'étude typologique de la diversité des langues et refusant la possibilité d'universaux du langage. Ce sont les attendus d'un tel programme, et en particulier la thèse du particularisme catégoriel, que défend l'approche typologique récente que critique Michel de Fornel dans sa contribution. À partir de l'examen de deux exemples de catégories problématiques pour l'approche typologique, celui du datif-accusatif en nivkh et celui de l'indéfini en mohawk (et dans les langues iroquoises), Fornel soutient qu'une forme d'universalisme catégoriel est possible, et qu'il n'est pas inéluctable que la recherche d'universaux du langage implique de se conformer au programme naturaliste dans sa version réductionniste².

À ce noyau de textes se revendiquant d'une ambition générale en vertu de leur objet même, se greffe celui de Philippe Urfalino qui examine les différentes règles présidant à la façon dont un collectif quelconque – un club, un département dans une université, un conseil d'administration ou municipal, une assemblée législative, etc. – parvient, au-delà des intentions de chacun, à formuler une décision qui engage ce collectif en tant que tel. Il en résulte que les procédures que l'on observe dans diverses instances ne tiennent pas tant à la mise en acte mécanique de l'imposition de la volonté de la majorité qu'à des modalités multiples qui renvoient toujours à la définition de chacun des collectifs. En ce sens, il n'y a pas d'essence du principe démocratique, aussi simple et donc universel qu'il puisse paraître, sinon dans l'existence

2. Sur la possibilité d'un naturalisme non réductionniste, on consultera Fornel et Lemieux (2007).

même de collectifs. Si l'on pousse l'analyse de l'auteur jusque dans ses derniers retranchements, on s'aperçoit que ces entités collectives apparaissent comme autant de singularités, voire d'individualités. D'une certaine façon, du point de vue de l'anthropologue, ce texte débouche sur la question de la diversité culturelle. Car s'il y a des collectifs, on peut postuler que, dans leur diversité, ils relèvent également, ne serait-ce qu'en partie, de la diversité des cultures.

Nous atteignons désormais une autre rive, celle où généraliser ne peut plus être tenu, d'emblée, pour synonyme d'universaliser. De nouveau, deux textes se trouvent en position de miroir ici : celui de Sébastien Lechevalier et celui de Pierre-Cyrille Hautcœur. Il s'agit dans les deux cas d'économie. Le premier, consacré à l'économie japonaise, récuse la thèse, volontiers relayée par le sens commun, que cette dernière se distinguerait foncièrement des économies occidentales par des déterminants culturels et que la crise qu'elle connut dans les années 1990 serait essentiellement due à une mutation interne de ce modèle, sous la pression de la montée en puissance des économies voisines, des doubles points de vue géographique et culturel, de la Corée et la Chine. L'auteur s'attache à montrer au contraire que les « dix années perdues » du capitalisme japonais, à savoir la décennie 1990-2000, correspondent à une crise structurelle – donc « normale » – du cycle économique. Ce qui distingue alors cette économie de celles du reste du monde – en l'occurrence pour l'essentiel, à l'époque, du monde occidental – n'est jamais qu'une question de temporalité. Son cycle est décalé par rapport à celui des autres, créant l'illusion d'un particularisme qui, au fond, serait inexistant. Pour sa part, Hautcœur tente de saisir des différences d'ordre culturel au sein même de l'espace européen, à partir d'un phénomène limité, la faillite, et dans le cadre d'une époque restreinte, la fin du XIX^e siècle. Sachant que les faillites ont des implications sur le long terme, l'enjeu est de dégager, à travers le prisme qu'elles offrent, des facteurs explicatifs concernant les différences de performance de chacune des économies nationales considérées. En d'autres termes il s'agit, à l'aide d'une histoire juridique comparée, ni plus ni moins que de

désenclaver la science économique de l'hégémonie du monétarisme et de restituer ainsi la complexité des mécanismes à l'œuvre. En choisissant comme objet d'étude la faillite, Hautcœur jette un regard nouveau sur l'économie à partir de sa marge, à partir du moment et du lieu où elle s'enraye en tant que mécanisme de production et de circulation de biens et de monnaie; dans le même temps, il montre que la régulation de la faillite, selon des normes juridiques et des pratiques bancaires d'une société et d'une époque données, participe également, à un niveau supérieur englobant, à définir la morphologie profonde d'une économie en comparaison à d'autres. On pourrait discuter le fait que cette morphologie soit *in fine* appréciée en termes d'efficacité par l'auteur; toutefois, ce qu'il importe de retenir ici a plutôt trait à l'effort de généralisation. Celui-ci se traduit par un dépassement, un débordement plutôt, d'une orthodoxie disciplinaire par élargissement des causalités mobilisables, élargissement qui a pour corollaire une limitation de l'étude à un moment du passé bien circonscrit. En ce sens, Hautcœur se révèle non seulement économiste mais aussi historien.

On l'a compris, sauf à renoncer à elle-même, l'histoire ne peut proposer que des généralisations partielles. Encore sa force réside-t-elle dans sa faculté à multiplier les leviers pour y parvenir, quitte à passer, d'un point de vue méthodologique, par de nouvelles phases de spécification des objets. Nous en avons deux exemples dans ce volume, qui de surcroît font preuve, ici encore, d'une belle complémentarité. Jocelyne Dakhli plaide pour un nouveau regard sur l'espace méditerranéen à l'âge moderne qui tienne compte de toutes ses singularités, en particulier comme espace de circulation non hiérarchisé, où guerre et commerce se neutralisent, et auquel participent à parité les mondes chrétien et musulman. Elle attache ainsi une importance particulière au captif et à la possibilité qui s'ouvre à lui d'échapper à sa condition en pariant non pas tant sur son retour que sur son intégration locale, fût-ce au prix de sa conversion d'un monothéisme à l'autre. On décèle bien là, par-delà un espace et une époque donnés, la figure universelle de l'exilé et de sa propension à s'enraciner envers et contre tout, là où l'existence

l'assigne à résidence. Le texte de Catarina Madeira Santos et de Jean-Frédéric Schaub, qui s'intéresse exactement à la même période, revient sur le thème de la circulation, mais en ce qui concerne l'invention institutionnelle. À l'aube du xvi^e siècle, l'*imperium* propre à la couronne portugaise part à la conquête du monde, encore tout caparaçonné dans ses conceptions médiévales de la sacralité du pouvoir. Au contact des divers univers culturels radicalement distincts – américains, africains, indiens, extrême-orientaux – au sein desquels il parvient à s'imposer, donc d'une certaine façon auxquels il parvient à s'adapter, il modifie sa propre conception d'inspiration juridique du pouvoir. Il se détache en partie de cette conception selon laquelle seule la force, perçue comme expression de la volonté divine, légitime la détention du pouvoir aux mains du souverain et laisse poindre ce qui apparaît bien comme les composants futurs de l'État nation contemporain : s'impose alors, progressivement, la nécessité de définir les frontières, les règles de la « bonne » administration et le statut des personnes. De sorte que la constitution de l'empire colonial accompagne, voire anticipe, la construction de l'État moderne. La périphérie modèle le centre. Il est clair là aussi que l'expérience portugaise possède une pertinence qui la dépasse d'un point de vue strictement historique. En particulier, comment ne pas être sensible au fait qu'à l'heure de la soi-disant mondialisation, l'hégémonie de l'Occident se voit bousculée par des ensembles – la Chine, l'Inde, le Brésil – longtemps tenus pour simples périphéries au sein même de cet immense empire portugais désormais évanoui ?

*
* * *

Permettons-nous de revenir, en guise de conclusion, à la généralisation comme universalisation. Notre regard se porte alors nécessairement à nouveau du côté de la linguistique, la faculté de langage étant par excellence l'apanage universel de l'homme. Comme le rappelle Claude Hagège, l'une des tendances universelles que l'on peut observer

à partir de l'analyse comparée de la morphosyntaxe des langues humaines tient à ce que « la probabilité d'être agent et non agi décroît depuis *ego* » (1982, p. 118). Autrement dit, prendre la parole et agir seraient pour le « je » humain des postures convergentes. Ce qui se comprend aisément : je peux toujours décrire ce que je fais et faire – ou du moins entreprendre de faire – ce que je dis. Mais l'on sait aussi que, dans de très nombreuses langues, existe une différence entre le « nous » exclusif et le « nous » inclusif. Le premier désigne celui qui parle, auxquels s'ajoutent ceux qui écoutent et peut-être encore d'autres personnes – voire d'autres entités supposées animées – qui, malgré leur absence de la situation d'interlocution, rejoignent le grand corps général du locuteur collectif, tout en excluant l'interlocuteur de cet ensemble. Le second désigne celui qui détient la parole à ce moment précis où elle s'énonce et son interlocuteur, à l'exclusion de tout autre, auditeurs et autres vagues tierces personnes. Du reste, les variations morphosyntaxiques se révèlent fort nombreuses autour de la pluralisation. La question des sciences humaines en général pourrait alors se résumer à la complexification graduelle à laquelle équivaut la mise au pluriel de l'équation entre parole et acte. Quel individu ou quel collectif parle au nom de qui, et en vue de quelle action, à entreprendre de façon individuelle ou commune ? Quel individu ou quel collectif entreprend quoi, répondant aux injonctions de quel individu ou de quel collectif ? S'immiscent alors ici les bons vieux spectres *généralistes* de la convention et de la norme, du signe et de la soumission. Dans un monde dont le mouvement vers l'entropie généralisée semble s'accélérer toujours davantage, mais aussi dans un monde dont les archives sont chaque jour plus ouvertes, généraliser est toujours au programme car plus nécessaire que jamais, fût-ce au risque de l'erreur ou, plutôt, au prix du dépassement perpétuel.

Les auteurs

Stéphane Audoin-Rouzeau, membre du Centre de recherches historiques, est spécialiste de la Première Guerre mondiale. Il préside le centre international de recherche de l'Historial de la Grande Guerre (Péronne, Somme). Il a notamment publié, avec Annette Becker, *14-18. Retrouver la Guerre* (Seuil, 2000); *Cinqdeuils de guerre, 1914-1918* (Noësis, 2001); *Les armes et la chair. Trois objets de mort en 14-18* (Armand Colin, 2009). Sur le fait guerrier contemporain, il a entre autres publié: *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX^e-XX^e siècle)* (Seuil, 2008).

Laurent Barry, anthropologue, est membre du Laboratoire d'anthropologie sociale (Collège de France). Il est l'auteur de nombreuses études portant sur les systèmes de parenté et d'alliance envisagés dans une perspective comparative et en particulier d'un essai synthétique, *La parenté* (Gallimard, 2008). Dans ses séminaires, il examine les questions liées à l'anthropologie de la parenté, mais aussi à des thématiques nouvelles – l'anthropologie de la sexualité ou encore la synergie entre les modèles développés en biologie et en anthropologie.

Daniel Cefaï est membre de l'Institut Marcel-Mauss. Il travaille sur l'histoire des sciences sociales, en particulier l'enquête de terrain, et sur la sociologie des mobilisations collectives et des problèmes publics. Il a publié récemment, avec Édouard

Gardella, *L'urgence sociale en action. Ethnographie du Samusocial de Paris* (La Découverte, 2011) et dirigé deux ouvrages: *L'engagement ethnographique* (Éditions de l'EHESS, 2010) et, avec Cédric Terzi, *L'expérience des problèmes publics* (Éditions de l'EHESS, 2012).

Jocelyne Dakhli est historienne, membre du Centre de recherches historiques. Après avoir commencé par étudier des enjeux de mémoire collective au Maghreb, elle a entrepris une longue recherche sur les modèles politiques de l'Islam méditerranéen. Cette échelle méditerranéenne l'a aussi conduite à travailler récemment sur la question des langues, sur les musulmans en Europe et sur les modalités du contact entre Europe et Islam en Méditerranée. Elle a publié: *L'empire des passions. L'arbitraire politique en Islam* (Aubier, 2005); *Islamicités* (Puf, 2005); «*Lingua franca*». *Histoire d'une langue métisse en Méditerranée* (Actes Sud, 2008); avec Bernard Vincent (eds.), *Les musulmans dans l'histoire de l'Europe*, vol. 1. *Une intégration invisible* (Albin Michel, 2011 (vol. 2 codirigé avec Wolfgang Kaiser, à paraître en 2012)); *Tunisie. Le pays sans bruit* (Actes Sud, 2011).

Emmanuel Désveaux est ethnologue, l'intitulé de sa chaire faisant référence à l'ethnologie des Indiens d'Amérique du Nord. Il est aussi *Adjunct Professor* à l'université de l'Indiana à Bloomington. Lecteur attentif de l'œuvre de Lévi-Strauss ainsi que l'attestent deux de ses livres: *Quadratura americana, Essai d'anthropologie lévi-straussienne* (Georg, 2001) et *Au-delà du structuralisme. Six méditations sur Claude Lévi-Strauss* (Complexe, 2008), il s'attache à mieux départager l'universel de ce qui est au fondement de méga-aïres culturelles. Il codirige avec Michel de Fornel l'équipe du LIAS (Linguistique anthropologique et sociolinguistique) au sein de l'Institut Marcel-Mauss. Il doit publier prochainement aux Éditions de l'EHESS, *Triptyque d'anthropologie hardcore. Amérique, Australie, Europe*.

Jérôme Dokic est membre de l'Institut Jean-Nicod. Il a publié plusieurs essais principalement dans le domaine de la philosophie de l'esprit, à l'interface des sciences sociales et des sciences cognitives. Parmi ses ouvrages, on peut citer *Qu'est-ce que la perception?* (Vrin, 2004), *Ramsey: Truth and Success* (avec Pascal Engel, Routledge, 2002) et *L'esprit en mouvement. Essai sur la dynamique cognitive* (Stanford, 2001).

Michel de Fornel est linguiste et sociolinguiste, codirecteur (avec Emmanuel Désveaux) de l'équipe du LIAS (Linguistique anthropologique et sociolinguistique) de l'Institut Marcel-Mauss. Ses recherches se situent au croisement de la pragmatique cognitive, de l'analyse de conversation et de l'anthropologie linguistique. Ses travaux portent aussi sur la sémantique grammaticale de langues amérindiennes et sur l'épistémologie des sciences sociales. Ses dernières publications incluent : avec Maud Verdier, « Le risque d'erreur de diagnostic médical », dans Christiane Chauviré, Albert Ogien et Louis Quéré (eds.), *Dynamiques de l'erreur* (Éditions de EHESS, 2009, p. 39-81) ; avec Emmanuel Désveaux, « From Ojibwa to Dakota : Toward a typology of semantic transformations in American Indian languages » (*Anthropological Linguistics*, 2010, 51 [2], p. 95-129) ; avec Albert Ogien (eds.), *Bourdieu, théoricien de la pratique* (Éditions de l'EHESS, 2011) ; *La douleur des enfants poly-handicapés et non parlants* (avec Maud Verdier) (Éditions de l'EHESS, à paraître).

Pierre-Cyrille Hautcœur, responsable de la Division économie et méthodes mathématiques, est également professeur d'histoire économique à l'École d'économie de Paris. Ses travaux portent sur l'histoire monétaire et financière des XIX^e et XX^e siècles. Ses dernières publications incluent : *La crise de 1929* (La Découverte, 2009) ; avec David Le Bris, « A challenge to triumphant optimists ? » (*Financial History Review*, 2010, 17 [2], p. 141-183) ; « Les transformations du crédit en France au XIX^e siècle » (*Romantisme*, 2011, 151, p. 23-38) ; avec Angelo Riva, « The Paris financial market in the 19th century : Complementarities and competition in microstructures » (*The Economic History Review*, 2012) et « What banks did, and what we can learn from history » (*Accounting, Economics and Law*, 2012). Il dirige l'équipement d'excellence « Données financières historiques » sur l'histoire boursière française depuis 1797.

Sébastien Lechevalier, membre du Centre de recherches sur le Japon, est directeur de la fondation France-Japon de l'EHESS. Ses travaux portent sur l'économie japonaise, sur les inégalités, la dynamique industrielle, et sur l'économie politique de la diversité des capitalismes et du changement institutionnel. Il est notamment l'auteur de : *La grande transformation du capitalisme japonais (1980-2010)* (Presses de Sciences Po, 2011) ; avec G. Dosi et A. Secchi, « Inter-firm

heterogeneity: Nature, sources and consequences for industrial dynamics – An introduction» (*Industrial and Corporate Change*, 2010).

Catarina Madeira Santos, membre du Centre d'études africaines, est historienne. Ses recherches portent sur l'empire portugais et l'Afrique centrale. Ses principales publications sont: «Entre deux droits. Les Lumières en Angola (1750-v. 1800)» (*Annales*, 2005, 60 [4], p. 817-848); «Luanda, a colonial city between Africa and the Atlantic (xviith-xviiith centuries)», dans L. M. Brockey (ed.), *Portuguese Colonial Cities in the Early Modern World* (Ashgate Publishing, 2008, p. 249-273); «Écrire le pouvoir en Angola. Les archives ndembu (xvii^e-xx^e siècles)» (*Annales*, 2009, 64 [4], p. 767-795); «Administrative knowledges in a colonial context (Angola, xviiith century)», (*The British Journal for the History of Science*, 2010, 43 [4], p. 539-556); *Luzes, Império e sociedades africanas: A construção de Angola (sec. xvii e xviii)* (2012).

Jean-Frédéric Schaub enseigne l'histoire des empires ibériques sous l'Ancien Régime et la formation des catégories raciales dans l'espace atlantique. Il est membre du Centre Mondes américains, sociétés, circulations, pouvoirs (xv^e-xxi^e siècle) et du Centre d'histoire de l'outre-mer de l'Universidade Nova de Lisbonne. Il a notamment publié: *Les juifs du roi d'Espagne. Oran, 1507-1669* (Hachette, 1999); *Le Portugal au temps du comte-duc d'Olivares (1621-1640). Le conflit de juridiction comme exercice de la politique* (Casa de Velázquez, 2001); *La France espagnole* (Seuil, 2003); avec Juan Carlos Garavaglia, *Lois, justice, coutumes. Amériques et Europe latines xvii^e-xix^e siècle* (Éditions de l'EHESS, 2005); *Oroonoko, prince et esclave. Roman colonial de l'incertitude* (Seuil, 2008); *L'Europe a-t-elle une histoire?* (Albin Michel, 2008).

Philippe Urfalino, membre de l'Institut Marcel-Mauss, est également chercheur au CNRS. Il dirige le Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron (EHESS/CNRS) et est notamment l'auteur de *L'invention de la politique culture* (Fayard, 2004) et de *Le grand méchant loup pharmaceutique. Angoisse ou vigilance?* (Textuel, 2005). Sociologue et politologue, il a travaillé sur les politiques culturelles puis sur le contrôle étatique des marchés du médicament. Il prépare actuellement un ouvrage sur la décision collective.

Table des matières

Note de l'éditeur	7
--------------------------------	---

Sommaire général	9
-------------------------------	---

Emmanuel DÉSVEAUX et Michel DE FORNEL

Généraliser, ou le perpétuel dépassement	13
---	----

Première partie. Du singulier comme général

Daniel CÉFAÏ

Comment généralise-t-on ?

Chronique d'une ethnographie de l'urgence sociale ..	31
---	----

Émergence d'un thème d'enquête par observation participante	33
--	----

Incarnation des interactions	36
------------------------------------	----

Chaînes d'écriture et de réécriture	40
---	----

Extensions multisituées: comparer et historiciser ...	45
---	----

Recadrer la maraude dans son dispositif institutionnel	49
---	----

Portée théorique, morale et politique de l'ethnographie	52
--	----

Stéphane AUDOIN-ROUZEAU

La guerre, mais de très près	59
Refuser ou accepter le contemporain?	63
Présence/absence du combat	66
Nouvelle époque?	70
Changer de focale	73
Les corps	77

Deuxième partie. Horizons d'universalité

Jérôme DOKIC

Le « tournant social » de la philosophie de l'esprit

L'apport des sciences cognitives	89
Capacité de mentalisation	92
Intellectualisme social	95
Perception sociale	96
Le concept d'affordance	99
Affordances instrumentales <i>versus</i> affordances déontiques	102
Bases neurales des affordances instrumentales	104
Perception égocentrique <i>versus</i> perception allocentrique des affordances	105
Affordances dépendantes de l'action	108
Affordances interpersonnelles	112

Laurent BARRY

La parenté au singulier	121
Taxonomies logiques et typologiques	121
Le grand partage	126
Le lien et sa nature	132
La variable sexuelle	137
Consanguinité, affinité, germanité	141
La parenté pas à pas	143

Michel DE FORNEL

Généraliser l'indéfini	151
Refus de l'universalisme catégoriel	156

Un argument pour le particularisme catégoriel : le datif-accusatif du nivkh	157
L'indéfini en mohawk et dans les langues iroquoises	159
Le problème de l'indéfini dans les langues polysynthétiques	162
Évolution des pronoms de troisième personne en iroquois	163
La reconstruction de Chafe du système des préfixes personnels	164
Prééminence du référent masculin	167
Destin du préfixe indéfini agent et patient	168
La contre-proposition de Cysouw	170
L'opposition animé/inanimé	171
Philippe URFALINO	
La décision des collectifs	179
Agrégation des préférences	181
Processus d'arrêt	188
Décision des collectifs	191
Une articulation hiérarchisée	196
Qualifications de la décision collective	203
Sébastien LECHEVALIER	
Ni pure abstraction ni simple généralisation	
Leçons japonaises pour une refondation	
de l'économie politique	209
De l'universalité en économie	211
Le grain de sable japonais	213
La (fausse) solution culturaliste	215
Des travaux « révisionnistes » aux théories du modèle japonais	218
Généraliser le modèle japonais?	221
La longue crise japonaise est-elle la preuve de l'existence d'un <i>one best way</i> ?	224
Pour une économie politique du changement institutionnel et de la diversité des capitalismes	226

Troisième partie. Généralisation et historicités

Pierre-Cyrille HAUTCŒUR

Origines légales et histoire. Quelques remarques à partir de l'histoire des procédures de faillite	239
Économie du droit	241
Historiciser les « origines légales »	243
Histoire des faillites en France	245
Généralisation, 1 : les statistiques judiciaires	247
Généralisation, 2 : comparaison internationale	252

Jocelyne DAKHLIA

Extensions méditerranéennes

Europe et Islam au contact durant les siècles modernes (XVI^e-XVIII^e siècles)	263
La Méditerranée, entre le socle et le choc	266
Le modèle américain	270
Passages et parcours: du même à l'autre	275
Un monde adverse et continu à la fois	282

Catarina MADEIRA SANTOS

et Jean-Frédéric SCHAUB

Histoires impériales et coloniales d'Ancien Régime

Un regard sur l'État moderne	293
L'histoire impériale: une alternative à l'histoire nationale des États?	294
Qu'est-ce qu'une situation coloniale d'Ancien Régime?	301

Les auteurs	319
------------------------------	-----

Faire des sciences sociales

GÉNÉRALISER

Sous la direction de

Emmanuel Désveaux et Michel de Fornel

À défaut de pouvoir expérimenter, le chercheur en sciences sociales construit ses objets : il les collecte, les classe et les compare, comme l'adepte des sciences de la nature, et s'efforce ainsi de transcender la singularité historique et psychologique de ses observations initiales. Mais dans quelle mesure peut-il généraliser à partir d'un ou de plusieurs faits, et en quoi cette généralisation, qui revient à énoncer une loi, équivaut-elle à une règle universelle ? Et s'il cède à la tentation de l'universalisation, ne risque-t-il pas d'oublier le stade du spécifique ?

Les textes rassemblés ici reflètent des positionnements radicalement différents, allant du pessimisme à l'optimisme, quant à la possibilité même de généraliser. Or, dans un monde dont le mouvement vers l'entropie semble s'accélérer toujours davantage et dont les archives sont chaque jour plus ouvertes, généraliser demeure plus nécessaire que jamais, fût-ce au risque de l'erreur ou, plutôt, au prix du dépassement perpétuel.

Ce livre rassemble les contributions de : Stéphane Audoin-Rouzeau, Laurent Barry, Daniel Cefai, Jocelyne Dakblya, Jérôme Dokic, Michel de Fornel, Pierre-Cyrille Hautcœur, Sébastien Lecbevalier, Catarina Madeira Santos, Jean-Frédéric Schaub et Philippe Urfalino.

Les autres volumes de *Faire des sciences sociales* sont : *Critiquer et Comparer.*



9 782713 223631

Prix 15 €
ISBN 978-2-7132-2363-1
Sodis 7545322